

2. Proposition de positionnement général

1. <u>Attitude et comportement principaux : la rigueur contractuelle</u> a. dans notre relation avec CSM, application à la lettre de l'Entente de partenariat b. ne convenir d'aucune modification à l'EP sur la base de notre bonne volonté c. tout document ou toute discussion extra EP (ex : cohabitation) doivent être clairement libellés du sceau Tous droits réservés	Pourquoi : « devant un tribunal, si le contrat qui fait l'objet d'un litige n'a pas été appliqué à la lettre, les juges considèrent que vous avez abandonné le contrat ». J-P D.
2. <u>Avis et litiges : combativité</u> (tout en restant partenaires) a. Affaiblir l'argumentaire de CSM vs CHUM (recherche documentaire) b. Monter une contre-reclamation CHUM vs CSM solide (recherche documentaire)	Pourquoi : préparer la guerre pour éventuellement négocier la paix.
3. <u>Enjeux en cours : gestion formaliste* serrée</u> a. rattraper tous nos retards, identifier toutes nos faiblesses et corriger si possible b. couper court aux discussions stagnantes c. utiliser les recours de l'entente (avis de différends, CI, etc.) d. exiger par écrit des engagements pour tout	Pourquoi : pour réduire nos risques d'ici la fin de la phase 1. L'avis préparant une éventuelle demande de compensation évoque des retards du CHUM.
4. <u>Enjeux nouveaux : restreindre au maximum</u> a. reporter les ADM et DIM qui ajoutent à l'EP originale b. stopper les projets en gestation – sauf s'il est nuisible de le faire	Pourquoi : ne pas fournir de nouvelles raisons de justifier un délai et une indemnisation ; ne pas ajouter aux éventuels coûts de perturbation.

3. Positionnement détaillé

	Actions	Qui	Quand	Principes
Gestion de la réclamation				
1. Analyse de l'avis préparant la réclamation (38 pages)	Trouver les repères historiques : performance réelle de CHUM et manquements CSM en regard des obligations contractuelles	GP (CHUM). GP : personnel à réaffecter		1 a. Application à la lettre de l'Entente 2 a. Affaiblir l'argumentaire CSM
2. S'assurer d'une expertise en réclamations	Monter argumentaire pour engager Y Popillon et Revay ; justification du gré à gré. Rôle de Dentons : statuer	JM, PL et DE (FQ)		2 a. Affaiblir l'argumentaire CSM
3. Correspondance au sujet de la réclamation	Lettre de CHUM sur l'avis de la survenance d'événements (2 décembre) Lettre FB : votre démarche est inadmissible Utilisation du plan de mitigation du 14 11 14	C + C J-P D		2 a. Affaiblir l'argumentaire CSM
4. Monter une contre-réclamation	Identifier les manquements contractuels de CSM et en tirer des enjeux « chiffrés »	GP		1 a. Application à la lettre de l'Entente 2 b. Contre-réclamation
5. Honoraires professionnels GP dus aux actions et manquements de CSM	Colliger les honoraires professionnels GP qui sont dus à des carences ou retards de CSM pour fins de réclamation	GP – travail déjà entamé		2 b. Contre-réclamation ✓
6. CSM consortium CSM constructeur	Exiger que CSM le consortium soit notre interlocuteur, comme prévu	CHUM - DE		1 a. Application à la lettre de l'Entente
Les scénarios RP / activation / transfert				
7. A) RP 22 04 15 + cohabitation 06 11 B) RP post 22 04 + cohabitation 06 11 C) RP 06 11 sans cohabitation	Mener un exercice avantages/inconvénients	En groupe 15 12 2015		3 a. Rattraper retards et faiblesses 3 b. Couper court aux discussions stériles 3 c. utiliser les recours de l'entente (CI etc.)
8. Activation – exigences CHUM	Obtenir de Lortie / HCR les enjeux et exigences de cohabitation. S'assurer que CSM connaît ces exigences du CHUM.	CHUM GP		1 a. Application à la lettre de l'Entente 3 b. Couper court aux discussions stériles 3 c. Exiger par écrit des engagements
9. Activation – la décision	Établir et confirmer une date butoir pour accepter ou refuser le scénario A.	CHUM		1 a Application à la lettre de l'Entente 1 b c Aucune modification informelle + droits réservés 3 b Couper court aux discussions stériles
10. Activation – positionnement et attitude HCR	Discussion avec Lortie / HCR afin de convenir d'une façon de faire	CHUM		1 a Application à la lettre de l'Entente 1 b c Aucune modification informelle + droits réservés

Commission de la santé et des services sociaux

Déposé le : 3 mai 2017

No : CSSS-069

Secrétaire : *Carolynne Pagnault*

Gestion des affaires courantes post avis					
		Actions	Qui	Quand	Principes
11.	Non conformités majeures (gaines de ventilo, câblage TI, qualité des unités de traitement d'air, cliniques de la douleur)	Tableau complet et à jour. Établir statut. Couper court aux discussions stériles et faire appel aux instances appropriées.	GP C.I.C.		3 a. Rattraper retards et faiblesses 3 b. Couper court aux discussions stériles 3 c. utiliser les recours de l'entente (CI etc.)
12.	Les directives de modification (DIM) non exécutées Cliniques de la douleur, ORL, soins intermédiaires	Tableau complet et à jour. Examen des DIM en gestation (nouveaux projets) et des DIM émise mais non exécutées ; estimations à scruter. Vérifier s'il est possible de fonctionner temps et matériel avec surveillance physique des travaux.			3 a. Rattraper retards et faiblesses 3 b. Couper court aux discussions stériles 4 a. Reporter ADM et DIM qui appuient à l'EP originale 4 b. Stopper les nouveaux projets
13.	Les avis de modification (ADM)	Tableau complet et à jour. Établir les statuts (justesse des estimations, bien-fondé). Identifier les opportunités de crédit non saisies et réclamer			1 a. Application à la lettre de l'Entente 3 b. Couper court aux discussions stériles 3 c. Utiliser les recours de l'entente (CI etc.)
14.	Avis de différends	Tableau complet et à jour. Établir le statut. Compléter avec les « rejets » des non conformités.			3 a. Rattraper retards et faiblesses 3 b. Couper court aux discussions stériles 3 c. utiliser les recours de l'entente (CI etc.)
15.	Rôle et performance du CI	Analyser la décision défavorable au CHUM et réagir.	GP CHUM		1 a. Application à la lettre de l'Entente
Échanges documentaires officiels					
16.	Correspondance officielle	Tableau de suivi complet et à jour. Analyse des retards sur la correspondance CSM / CHUM et CHUM / CSM. Mettre en place un logigramme de circulation des lettres pour inclure les experts de la réclamation	GP CHUM		1 a. Application à la lettre de l'Entente 3 a. Rattraper retards et faiblesses
Autres sujets					
17.	Paiements ? Quittances ? Visite de chantier ? Surveillance des travaux ? Langue de travail ?				